

Communiqué de presse

19 juin 2008

La dimension scientifique et technologique de la prise en charge du handicap

Audition publique du jeudi 19 juin 2008

Chargée par l'OPECST d'une étude sur « les apports de la science et de la technologie à la compensation du handicap », Mme Bérengère POLETTI, Députée des Ardennes, a organisé à l'Assemblée nationale, le 19 juin 2008, une audition publique ouverte à la presse sur ce sujet.

Les interventions des différents orateurs – personnalités scientifiques et chercheurs, représentants de l'administration et des associations, industriels – ont permis de mettre en évidence les progrès réalisés et les nouvelles perspectives offertes par la science et la technologie mais aussi d'identifier les principaux obstacles entravant l'accès des personnes handicapées à ces nouvelles technologies.

Robotique, électrostimulation, neuroprothèses, nouveaux dispositifs compensant les déficiences visuelles et auditives, conception de nouveaux matériels, les différentes formes du handicap sont prises en compte. Les nouvelles technologies permettent de perfectionner les aides techniques existantes et d'en concevoir de nouvelles susceptibles d'adapter l'environnement aux handicaps et de compenser, sur le plan individuel, certains handicaps.

Les aides techniques et les nouvelles technologies s'inscrivent dans la nouvelle politique mise en place en faveur des personnes handicapées en changeant le regard que l'on porte sur elles et en suscitant une plus grande participation de celles-ci aux décisions les concernant.

De nombreux obstacles subsistent néanmoins : la complexité extrême du dispositif de financement des aides techniques, une information difficilement accessible, des délais excessifs liés à la lourdeur des procédures, une dispersion des acteurs publics, des efforts insuffisants de normalisation.

Mme Poletti présentera le 1^{er} juillet prochain son rapport à l'OPECST et formulera des propositions pour lever ces verrous.

Elle organisera une conférence de presse dans la salle de l'Office parlementaire (233 Bd St Germain Paris 7^{ème}), le mercredi 2 juillet 2008 à 11 heures.